

LETTRE OUVERTE

Madame Michèle LUTZ
Maire de Mulhouse
Monsieur Fabian JORDAN
Président de m2A

Mulhouse, le 2 septembre 2021

Madame le Maire, Monsieur Président,

Le syndicat FO de « *la Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération* » souhaite attirer votre attention sur la situation des agents qui ne souhaitent pas être vaccinés ou ne le peuvent pas, ainsi que sur les conséquences du « passe sanitaire » liées à l'obligation vaccinale de certains personnels.

De fait, les tests RT-PCR ou antigéniques seront donc obligatoires pour certains agents dans la Fonction Publique Territoriale.

Le Président de la République a indiqué que d'ici l'automne, les tests deviendraient payants.

Extrait du discours du 12 juillet 2021 :

« Cet automne, les fameux tests PCR seront rendus payants, sauf prescription médicale, et ceci afin d'encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests. »

De fait, les agents ne souhaitant ou ne pouvant pas être vaccinés devront payer pour pouvoir se rendre au travail. Vous comprendrez certainement que nous sommes plus que réticents à cette disposition.

Pour Force Ouvrière, il n'est pas acceptable de payer pour avoir le droit de venir travailler et recourir à des absences pour se faire tester tous les 3 jours, **dès lors qu'un agent refuse d'être vacciné.**

Par ailleurs, alors qu'ils ne sont pas concernés par l'obligation vaccinale ou la présentation du passe, certains agents, techniques ou administratifs se verront lors d'évènements exceptionnels organisés sur leurs lieux d'affectation, dans l'obligation de présenter un passe sanitaire.

Vous encouragez déjà par l'octroi de créneaux dédiés au personnel, une vaccination plus simple et plus rapide pour l'ensemble des agents de nos deux collectivités, aussi et en total cohérence avec cette stratégie de protection individuelle et collective, nous vous sollicitons pour la prise en charge financière des tests Covid, à partir du moment où ils deviendront payants. Ils devront l'être pour les agents y étant soumis directement ou indirectement, ainsi qu'une autorisation d'absence, afin qu'ils puissent les effectuer sur leur temps de travail.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire du syndicat

Copie à :

- Mr HUMBERT Jean-Luc, DGS de la Ville de Mulhouse,
- Mr OUACHEE Jean, DGS de Mulhouse Alsace Agglomération,
- Mr OCHSENBEIN Régis, DGA ressources de la Ville de Mulhouse,
- Mme STOLTZ Pascale, Direction des Ressources Humaines.

